



Photo-montage d'après l'une des œuvres exposées au Musée Rath
"Le Corbusier ou la Synthèse des arts" visibles jusqu'au 6 août 2006

dialogue

PRINTEMPS 2006

le magazine de la Banque Cantonale de Genève

je connais mon banquier je **connais mon banquier**

je **connais mon banquier** je connais mon banquier

**C'est la doctrine de gestion – et non la taille
d'une banque – qui détermine la qualité des
performances d'un portefeuille**

je **connais mon banquier** je connais mon banquier

Agglomération genevoise:

les élus suisses et français parlent-ils
vraiment la même langue?

je **connais mon banquier** je connais mon banquier

Synchrony Asset Management:

une expertise dans l'analyse et la gestion
des valeurs secondaires helvétiques

je **connais mon banquier** je connais mon banquier

"L'avenir de la place financière est aussi

le vôtre", interview de Fabienne Gautier,
présidente de l'Union des intérêts de la place
financière lémanique

je connais mon banquier je **connais mon banquier**

je **connais mon banquier** je connais mon banquier



**Banque Cantonale
de Genève**

Sommaire

Printemps 2006

Editorial

Actualité de la Banque

> Les résultats annuels 2005 de la BCGE



> La pyramide patrimoniale de la BCGE: des astuces et des conseils pour gérer votre prévoyance

> La BCGE crée le Personal Finance, conseil patrimonial et financier pour personnalités et dirigeants

> L'opération "Vos papiers SVP!", un enjeu d'actualité

> C'est la doctrine de gestion – et non la taille d'une banque – qui détermine la qualité des performances d'un portefeuille

2



4



Dossier

> Agglomération genevoise: les élus suisses et français parlent-ils vraiment la même langue?



L'essentiel de la finance

> Synchrony Asset Management: une expertise dans l'analyse et la gestion des valeurs secondaires helvétiques



Vie genevoise

> "L'avenir de la place financière est aussi le vôtre", interview de Fabienne Gautier, présidente de l'UIPF



Anker Bank

> Une nouvelle campagne publicitaire



Place financière

> Sondage 2006 de l'Association suisse des banquiers: les meilleurs résultats depuis 2001



Brèves

> Diverses nouvelles tout au long de votre magazine *Dialogue*

La Banque Cantonale de Genève sur le chemin de la croissance

2005 a été incontestablement un excellent exercice pour la Banque Cantonale de Genève. Tous les indicateurs progressent substantiellement et la rentabilité connaît une croissance exceptionnelle. C'est un grand motif de satisfaction pour nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires.

A l'occasion de la publication de nos résultats, je souhaite attirer votre attention sur quatre développements importants intervenus en 2005. Tout d'abord, nous avons affirmé notre positionnement distinct comme banque accessible et économique, ne pénalisant pas ceux que certains appellent les "petits clients". Alors que les barèmes de frais sont souvent construits au détriment des clients ne disposant pas d'un minimum d'actifs, nous entendons aller à contre courant avec une offre originale. Un exemple: nous ne chargeons pas les retraits au Bancomat. Autre élément probant: nous avons mis en place un programme fidélité au travers duquel nous avons versé des primes d'intérêt sur l'épargne à près de 40'000 clients.

Deuxième réalisation remarquable: l'obtention d'une distinction Lipper par Synchrony Asset Management dans une classe d'actifs pourtant très concurrentielle: les obligations de la Confédération, et ceci sur cinq ans, ce qui constitue un gage de crédibilité de notre activité asset management.

Troisième avancée: le redéploiement accompli dans les financements hypothécaires. Un branding précis, une politique de prix plus

dynamique (par exemple: taux forward, des taux quinze ans), un effort de formation considérable et un pilotage scientifique de la force de vente nous ont permis de reprendre un chemin de croissance dans une qualité de risque inchangée.

Quatrième progrès: la croissance retrouvée chez Anker Bank. Après un assainissement en 2002-2003, puis une mutation logistique totale, l'établissement passant de 80 à 40 collaborateurs, la Banque a repris le chemin d'un développement fondé sur la qualité et l'accessibilité du conseil. Totalement repositionnée, elle fait aussi évoluer son image vers du private banking authentiquement suisse, entendez par là prudent, sûr, simple, non snob et de haute exigence. Ainsi relancée, Anker Bank constitue un instrument très précieux de projection sur le marché suisse du rayonnement et de la politique commerciale du Groupe BCGE.

Pour rappel, 2005 fut marqué par l'obtention d'un accord avec l'Etat sur le mode de remboursement des frais de la Fondation de valorisation. Cet élément est une excellente nouvelle pour les investisseurs

qui auraient pu craindre une mainmise plus dommageable. La vente de Sécheron l'été passé fut aussi une réussite importante, s'opérant dans de bonnes conditions et abaissant le profil de risque de la BCGE qui n'est pas un conglomérat industriel. De plus, l'entreprise se porte bien et poursuit ses activités en Suisse, à Genève en particulier.

Autre point marquant, l'évolution très favorable de nos prestations par Internet et du nombre de clients connectés (32'000). Nous avons franchi l'étape de la dématérialisation des avis, rejoignant ainsi le degré de qualité de service en ligne des meilleurs établissements suisses.

Grâce au travail de tous – administrateurs, membres de la direction et collaborateurs – la Banque Cantonale de Genève est de nouveau sur le chemin de la croissance. Elle dispose incontestablement des capacités et des instruments nécessaires pour poursuivre l'amélioration des résultats que nous enregistrons année après année. <

Blaise Goetschin
Président de la direction générale

La Banque Cantonale de Genève publie d'excellents résultats 2005

La Banque Cantonale de Genève a atteint ses objectifs financiers stratégiques 2005: une croissance de l'ensemble de ses activités et une amélioration sensible de la rentabilité. Le bénéfice net s'élève à CHF 45.8 millions, progressant de 43.8% par rapport au résultat net de 2004. Le bénéfice opérationnel, avant attribution aux réserves libres de 10 millions, a bondi de 137.9%, à 58 millions. Ces résultats permettent au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale le versement d'un dividende de 3% du nominal, triplé par rapport à celui versé pour l'exercice 2004, ainsi que le versement de CHF 30 millions à la réserve générale.

Les revenus opérationnels totaux augmentent de 6.5%, à CHF 295.5 millions. Les produits sont très bien diversifiés et progressent de manière parallèle dans les principaux secteurs d'activité (+2.4% pour les opérations d'intérêts, +8.7% pour les opérations de commissions et +54.5% pour les opérations de négoce).

Les charges sont contenues à 194.8 millions (en baisse de 1.9% par rapport à 2004). Le bénéfice brut franchit ainsi un cap important, pour s'établir à 100.7 millions, en hausse de 27.6%. Au 31 décembre 2005, l'effectif des collaborateurs du Groupe s'établissait à 763 (773 en 2004) équivalents plein temps.

Principaux chiffres consolidés de l'exercice 2005

	31.12.2005 en 1'000 CHF	31.12.2004 en 1'000 CHF	Variation en 1'000 CHF	Variation en %
Total du bilan	12'783'086	13'891'715	-1'108'629	-8%
Créances hypothécaires	6'191'039	5'984'063	206'976	+3.5%
Créances à la clientèle	2'645'176	2'377'724	267'452	+11.2%
Produit d'exploitation	295'498	277'571	17'927	+6.5%
Opérations d'intérêts	183'174	178'968	4'206	+2.4%
Opérations de commissions	87'670	80'687	6'983	+8.7%
Charges d'exploitation	194'808	198'635	-3'827	-1.9%
Bénéfice brut	100'690	78'936	21'754	+27.6%
Résultat intermédiaire	58'013	24'381	33'632	+137.9%
Bénéfice net	45'794	31'835	13'959	+43.8%
Dividende	3%	1%		+200%



Solidité financière confirmée

Les fonds propres comptables s'élèvent à CHF 681.8 millions, ce qui représente 5.3% du total du bilan. A 140%, le taux de couverture des fonds propres atteste que la BCGE a retrouvé aujourd'hui une situation financière solide. La légère correction à la baisse du taux de couverture est liée à un moindre recours aux emprunts subordonnés, ce qui est positif dans la mesure où ces derniers sont légèrement plus coûteux que les autres formes de refinancement. La solidité financière de la Banque Cantonale de Genève est aussi attestée par la notation de Standard & Poor's (A-/A-2/stable) confirmée le 17 février 2006.

Perspectives positives

Pour l'année 2006, la BCGE prévoit une croissance des revenus, des charges toujours maîtrisées et, partant, une augmentation raisonnable de son bénéfice brut. Une gestion optimale des risques et des amortissements moindres permettent de tabler sur un bénéfice net 2006 en progression par rapport à 2005. <



Le Corbusier ou la Synthèse des arts jusqu'au 6 août 2006 au Musée Rath

Cette exposition, qui bénéficie de la collaboration de la Fondation Le Corbusier à Paris et du généreux concours de collectionneurs privés et institutionnels, est l'une des manifestations parmi les plus importantes jamais consacrées à l'œuvre de Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier (1887-1965). La présentation de plus de cent trente tableaux, de maquettes d'architecture, de nombreux dessins, gouaches et sculptures, ainsi que de quelques tapisseries, permettra au visiteur d'appréhender, au fil d'un parcours chronologique, la réalité d'un artiste complet, voire universel. Peintre le matin, dans le silence et la solitude de l'atelier, architecte l'après-midi, entouré et mille fois sollicité, mais aussi poète, théoricien, designer, sculpteur, Le Corbusier étonne par l'hétérogénéité de sa création. Doté d'une insatiable curiosité intellectuelle, d'une imagination créatrice hors du commun et d'une faculté de représentation singulière, il est l'homme aux mille possibles. Si la mémoire collective ne retient souvent que la production architecturale de cet homme pluridisciplinaire – il a marqué de son sceau l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme – le propos de l'exposition est précisément de faire découvrir les multiples facettes d'un artiste à la recherche, dans son œuvre entier, de la synthèse et de l'harmonie.

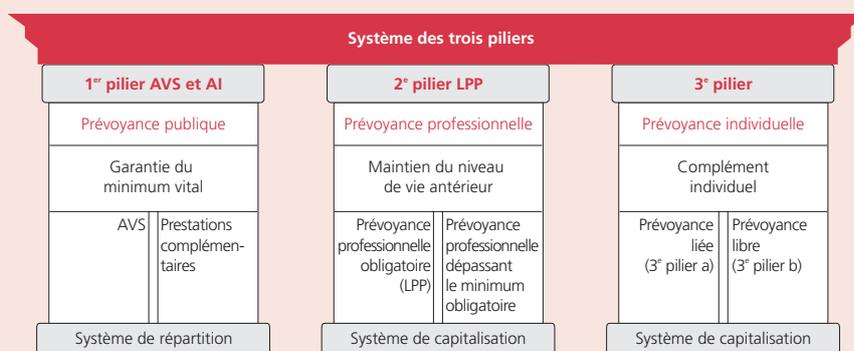
La manifestation sera suivie d'une exposition consacrée à l'œuvre dessinée de Le Corbusier, intitulée Le Corbusier. Dessins à dessein. Cet événement aura lieu du 27 avril au 6 août 2006, au Musée d'art et d'histoire. <

Musée Rath
Place Neuve
Ouvert de 10h00 à 17h00
Le mercredi de 12h00 à 21h00
Fermé le lundi

La pyramide patrimoniale de la Banque Cantonale de Genève: un guide pour prendre le contrôle de vos finances

Soucieuse d'accompagner ses clients à chaque étape importante de leur vie financière, la Banque Cantonale de Genève a créé un modèle permettant d'équilibrer et d'harmoniser financement, épargne, prévoyance et fortune. Son objectif premier? Donner de précieux conseils pour la gestion des liquidités, de l'épargne et de la prévoyance afin d'optimiser sa situation personnelle et de solidifier son indépendance financière.

La prévoyance: rappel du système des trois piliers



Premier pilier:

AVS (Assurance vieillesse et survivants) et AI (Assurance invalidité)

Son objectif est d'assurer la couverture des besoins vitaux à l'âge de la retraite ou en cas d'invalidité, ainsi que de soutenir ses proches en cas de décès. Elle est financée selon un système de répartition: les cotisations des personnes actives sont immédiatement utilisées pour le versement des rentes aux bénéficiaires (retraités, survivants ou invalides). Sont assurées toutes les personnes ayant leur domicile en Suisse ou y exerçant une activité lucrative, ainsi que les citoyens suisses établis à l'étranger au service de la Confédération.

Deuxième pilier:

LPP – Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle

Son objectif est de compléter le premier pilier. Elle est financée par les cotisations versées à la fois par l'employeur et par le salarié. Le deuxième pilier est obligatoire pour tout salarié à partir d'un salaire minimum déterminé par la loi. Ensemble, le premier et le deuxième pilier doivent permettre aux retraités de conserver, dans une large mesure, leur niveau de vie antérieur. L'objectif est d'atteindre environ 60% du dernier salaire en additionnant les rentes du premier et du deuxième pilier.

Troisième pilier:

la prévoyance individuelle

Bien qu'il soit facultatif, il a pris une importance primordiale depuis quelques années, les rentes du premier et du deuxième pilier s'avérant souvent insuffisantes pour maintenir le niveau de vie antérieur. La prévoyance individuelle permet de choisir entre deux catégories principales: la prévoyance liée (pilier 3a) qui bénéficie d'avantages fiscaux importants mais qui est soumise à une réglementation stricte, et la prévoyance libre (pilier 3b) qui est beaucoup plus souple et qui comprend notamment les polices d'assurances. Le rôle du troisième pilier est de permettre de vivre son retrait de la vie active sans privation. <

Ce modèle permet de sensibiliser les clients à l'importance d'une bonne répartition des avoirs entre le quotidien, son épargne, et enfin sa prévoyance, avant de se lancer dans des placements que la tendance actuelle valorise fortement du fait de leur rémunération supérieure. La BCGE suggère d'évidence une gestion à la fois prudente et optimale de ses avoirs.



Fabien Rei, responsable du Marketing à la Banque Cantonale de Genève

Pour ce faire, la BCGE propose une pyramide constituée de quatre compartiments de placement.

Explications:

1

Première étage:

les liquidités (deux à trois salaires à disposition)

Le compte salaire doit représenter une petite réserve afin d'effectuer des paiements avec une grande flexibilité. Mais son total ne devrait pas excéder deux salaires, son taux de rémunération étant modeste. Le surplus peut être déposé sous forme d'épargne.

2

Deuxième étage:

l'épargne (environ quatre à cinq salaires)

Accumulée progressivement, l'épargne doit permettre de réaliser des projets ponctuels qui vont se présenter à court ou à moyen terme. Elle est aussi nécessaire pour faire face aux imprévus ou dépassements temporaires du budget individuel et familial (hausse d'assurances maladie, loyers, dommages non remboursés par les assurances, etc.). Enfin, les hausses possibles des taux hypothécaires peuvent avoir un impact sur les budgets qu'il convient d'anticiper par une propension à l'épargne. Celle-ci offre une rémunération tout à fait intéressante, à laquelle s'ajoutent la garantie par l'Etat de Genève et le plan de fidélité BCGE Advantage service.

3

Troisième étage:

la prévoyance (entre un quart de salaire et un salaire par année)

L'existence de certaines lacunes dans le premier pilier (AVS) et le deuxième pilier (LPP) rend une stratégie de prévoyance personnelle impérative. La doctrine BCGE et les instruments qu'elle propose permettent en effet de construire un troisième pilier visant à conquérir une indépendance financière assurée à l'âge du retrait de la pleine vie active. Le risque à signaler est celui de la baisse des rentabilités des fonds de prévoyance et du taux de conversion.

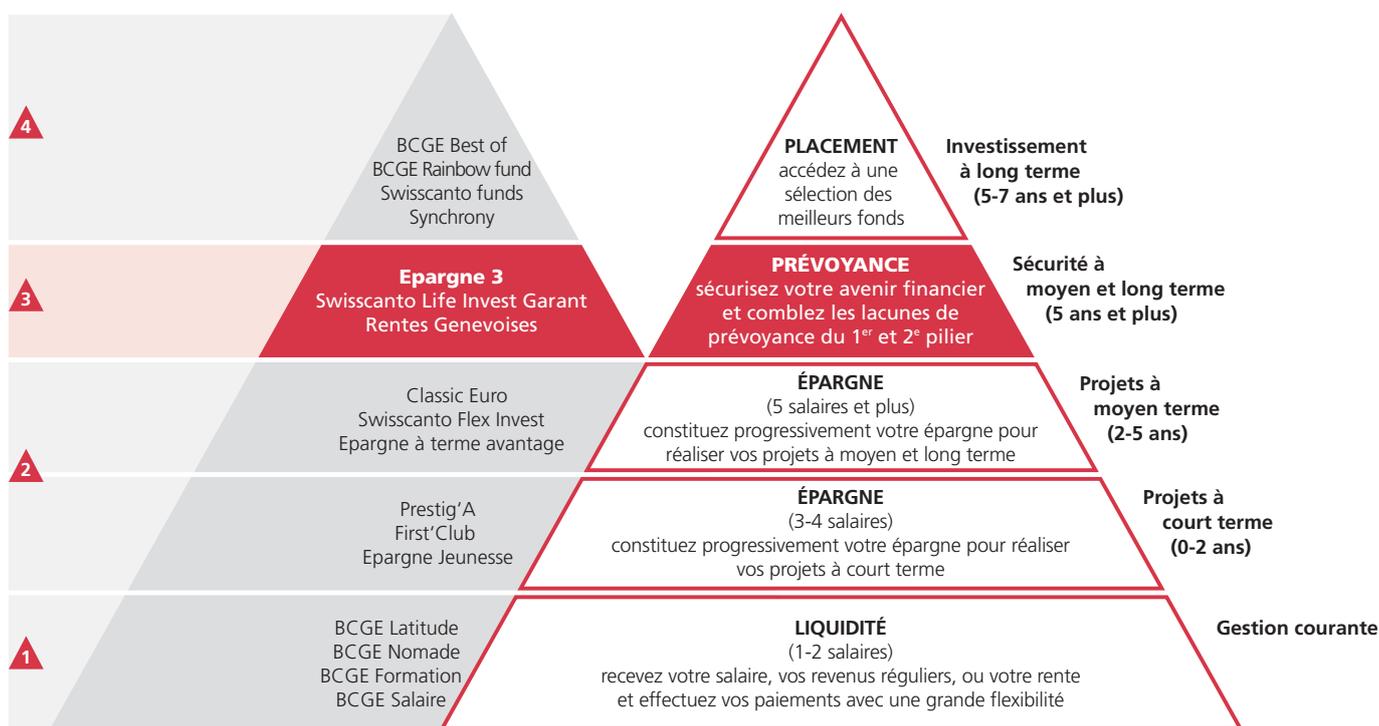
4

Quatrième étage (avec ce qu'il reste lorsque les trois premiers compartiments sont complets):

la gestion de fortune

La Banque a défini une doctrine précise visant à rendre cette partie du dispositif très performante, quelle que soit la tolérance au facteur risque des clients. L'argent investi ne doit évidemment pas être prioritaire dans la gestion du foyer. Ce dernier pilier a été favorisé l'an dernier par le climat boursier globalement porteur, mais il faut rappeler les risques spécifiques inhérents aux marchés des actions. Sous l'égide de l'approche BCGE Best of, un choix de solutions innovantes et fiables s'offrent à l'investisseur. <

Fabien Rei





Misha Nagelmackers-Voinov, responsable du département Personal Finance à la Banque Cantonale de Genève

La Banque Cantonale de Genève crée le Personal Finance, conseil patrimonial et financier pour personnalités et dirigeants

C'est en septembre 2005 que le département Personal Finance a été créé au sein de la division Gestion de Patrimoines Privés de la Banque Cantonale de Genève. Placé sous la responsabilité de Misha Nagelmackers-Voinov (voir encadré), il dédie ses services à une clientèle genevoise et suisse, offrant une approche patrimoniale globale. La BCGE prolonge ainsi son offre de service et de conseil auprès d'une catégorie de clientèle très absorbée par ses responsabilités et soucieuse du lien de confiance et de discrétion.

En quoi consiste le Personal Finance?

Nous proposons un appui personnalisé pour toutes prestations financières, des plus élémentaires aux plus complexes, qu'il s'agisse d'un prêt hypothécaire ou d'un contrat de crédit. Pour toutes les questions liées à la création, la planification ou la transmission patrimoniale, la BCGE se propose d'être le conseiller financier attiré de personnalités et de dirigeants, cherchant à identifier les meilleures solutions en s'appuyant sur un réseau d'experts externes rigoureusement sélectionnés (avocats, fiduciaires, notaires, conseillers fiscaux, etc.).

Dans un premier temps, nous définissons avec le client un cahier des charges ainsi que ses objectifs patrimoniaux. Dans un second temps, nous organisons une sélection d'experts. Le client choisit en fonction de ses affinités et de ses besoins. L'originalité de l'offre de la BCGE est d'offrir une indépendance stricte et un rôle d'orchestrateur pur, excluant tout conflit d'intérêt ou tentation de rendre un client captif.

Dans quels domaines donnez-vous des conseils?

La BCGE met à disposition un ensemble de savoir-faire et de compétences dans l'optique de développer et de pérenniser un patrimoine. Il s'agit d'accompagner nos clients en vue de répondre à leurs exigences, parfois complexes, dans les domaines suivants:

- Gestion de portefeuilles mobiliers et immobiliers, allocation d'actifs
- Planification patrimoniale (fiscalité et succession)
- Services spécialisés (assurances, prévoyance, conseil)

A partir de quel montant les clients peuvent-ils avoir accès au Personal Finance?

Les métiers de gestion de patrimoines privés de la BCGE s'adressent notamment aux fortunes dites petites et moyennes – à "taille humaine". Il s'agit le plus souvent d'un patrimoine épargné au cours d'une vie ou à la suite d'un héritage. La BCGE offre ainsi un mandat de gestion dès CHF 100'000. En outre, tout client disposant d'avoirs supérieurs à CHF 250'000 peut être suivi, s'il le souhaite, par un gestionnaire de la gestion de patrimoines privés.

A qui s'adressent les services de ce nouveau département?

Le point commun entre beaucoup de nos clients est qu'ils n'ont souvent pas pris – ou pas eu – le temps de s'occuper vraiment de prévoyance, d'assurance ou de succession. Leur souhait est donc de se familiariser – "débroussailler le terrain" – et comprendre les solutions envisageables pour leur planification ou leur transmission patrimoniale. Pour cela, ils veulent un partenaire discret et indépendant: un banquier personnel en quelque sorte.

Quels sont vos objectifs?

Dans un premier temps, l'objectif que nous nous sommes fixé est d'accompagner entre cinquante et cent clients. Pour maintenir notre indépendance et notre disponibilité, le Personal Finance se doit de garder une taille "artisanale". <

Propos recueillis par Marie-Christine Lang

Les plus du Personal Finance

- Qualité et personnalisation du service
- Prise en charge personnelle – grande disponibilité
- Discrétion
- Capacité d'intégrer des compétences pointues dans des domaines extrêmement divers
- Transparence et indépendance



L'opération "Vos Papiers SVP!", un enjeu d'actualité

Conçue et animée par le service cantonal de gestion des déchets (GEDEC), en partenariat étroit avec les recycleurs genevois, l'opération "Vos Papiers SVP!" a été officiellement lancée le 23 novembre 2005. Elle s'adresse aux 16'000 sociétés genevoises du secteur tertiaire, représentant 80% des entreprises du canton et générant des monceaux de papier. Chacun des 16'000 chefs d'entreprise a ainsi reçu un mini-guide de la bonne gestion du papier traitant tous les aspects de cette question, des méthodes de recyclage aux mesures d'économie simples à mettre en œuvre, en passant par l'usage du papier recyclé.



Blaise Goetschin, président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève, partenaire de l'opération "Vos papiers SVP!"

Des personnalités associées

Pour amplifier l'écho de cette opération et pour développer une véritable dynamique de groupe, le GEDEC s'est attaché le concours actif de personnalités du monde économique et artistique genevois, parmi lesquels le président de la direction de la BCGE, qui se sont engagées en faveur d'une gestion optimisée du papier.

Prise de conscience nécessaire

Les entreprises du secteur tertiaire ont trop souvent le sentiment que leurs activités n'ont pas ou que peu d'impact sur l'environnement. Aucun rejet gazeux ne s'échappe, aucun rebut suspect ne vient souiller les sols ou les eaux. Mais ces sociétés consomment beaucoup de papier et, contrairement à ce qu'on pouvait espérer, le développement de l'électronique n'a pas réduit cette consommation. Or, le papier a un très fort impact sur l'environnement: sa fabrication entraîne le déboisement d'immenses surfaces et l'industrie papetière est l'une des activités qui utilisent le plus d'énergie et la plus grande quantité d'eau, qu'elle pollue fortement. <

Pour toute information complémentaire sur l'art et la nécessité de recycler vos papiers:

Environnement Info
Chemin de la Gravière 6
1227 Les Acacias
Tél.: 022 327 47 11
Fax: 022 327 80 99

www.ge.ch/environnement-info

Marie-Christine Lang

La Banque Cantonale de Genève s'engage dans le recyclage et l'éco-efficacité

La Banque achète et consomme presque exclusivement du papier recyclé ou partiellement recyclé. Sur 65.5 tonnes, seul 0.76% du papier utilisé ne provient pas du tout de la récupération, 30 tonnes de papier sont entièrement recyclées et 35 tonnes sont recyclées à 50%. L'an passé, quelque 90 tonnes de papier ont été récupérées à la BCGE.

En outre, depuis 2003, la Banque a développé un programme complet de recyclage. Le volume des piles recyclées a pu être réduit grâce à la suppression des équipements fonctionnant à piles et à l'utilisation de chargeurs de batteries. Le recyclage des canettes en aluminium a chuté, passant de 1.2 tonne à 21 kilogrammes, car ces récipients ont été supprimés des distributeurs de boissons. La collecte est toutefois maintenue pour l'usage privé des employés de la Banque.

Plus d'une tonne de PET est récupérée. 1'363 cartouches d'imprimantes ont été recyclées en 2005, contre 834 en 2004.

En collaboration avec la société SwissElectricity, spécialisée dans l'optimisation de la dépense énergétique (électricité, eau, gaz) auprès d'entreprises renommées, la BCGE a intensifié ses efforts dans l'analyse de ses coûts énergétiques, incluant les puissances de raccordements et la qualité de ses énergies. Parallèlement, la BCGE a établi une requête pour bénéficier des mesures d'accompagnement relatives à un "audit énergétique préalable" auprès du service cantonal de l'énergie. Cet audit sera réalisé en 2006 sur ses deux bâtiments principaux. <

Ont participé à l'opération:

Gilbert ALBERT Joaillier – Michel BALESTRA Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Genève – Michel BARDE Directeur général de la Fédération des entreprises romandes – Raymond BATTISTELLA Directeur général des Services industriels de Genève – Jean-Luc BIDEAU Comédien – Yeslam BIN LADIN SICO Saudi Investment Company – Jean-Marie BLANCHARD Directeur du Grand Théâtre de Genève – Jean-Marc BOERLIN Librairies Payot SA – Francine BOUCHET Directrice des Editions de La joie de lire – Philippe CHEVRIER Domaine de Châteauevieux – Julian COOK Directeur général de Fly Baboo – Philippe CRAMER Directeur de Cramer + Cramer SA – René GISIGER Groupement des entreprises multinationales – Caroline GRUOSI-SCHEUFELE Vice-présidente de Chopard & Cie SA – Bernard GRUSON Directeur général des Hôpitaux universitaires genevois – André HURST Recteur de l'Université de Genève – Romaine JEAN Journaliste – Jean-Pierre JOBIN Directeur général de l'Aéroport international de Genève – Eric LANGLO Président de la Fédération des architectes et ingénieurs – Silvio LAURENTI Directeur général de Caran d'Ache – Roland MARGUERON Directeur de la Galerie Papier Gras – Maria METTRAL Comédienne – César MENZ Directeur du Musée d'art et d'histoire – Laurent NICOLET Comédien – Sergei ORDZHONIKIDZE Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève – Enrique ORTIZ Président de la Société des régisseurs de Genève – Charles PONCET Avocat – Gérald POUSSIN Artiste – Philippe ROCH Ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage – Marcela SALVAROVA-BIDEAU Metteur en scène – Philippe VIGNON Directeur marketing d'EasyJet Switzerland SA – ZEP, Philippe CHAPPUIS, Dessinateur BD – Albertine ZULLO Dessinatrice/illustratrice



Nouvelle ère pour la gouvernance d'entreprise de la BCGE

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2005, les actionnaires présents ou représentés, correspondant à 81.25% du capital de la BCGE et à 86.95% des droits de vote, ont approuvé à une très large majorité la révision statutaire soumise à leur approbation.

Conformément à la modification de la loi cantonale, les principaux changements concernent des éléments importants pour la bonne gouvernance de la Banque:

1. la diminution du nombre des administrateurs, qui passe dorénavant à onze, contre quinze à dix-huit précédemment;
2. la suppression du comité de banque et son remplacement par des commissions spécialisées du conseil d'administration;
3. les compétences et responsabilités du conseil d'administration recentrées sur son devoir de haute surveillance et d'approbation des objectifs stratégiques;
4. les qualifications requises des administrateurs précisées – notamment leurs connaissances économiques, juridiques, financières et bancaires – ainsi que les incompatibilités avec certaines fonctions exercées au sein d'autres banques ou de la fonction publique.

Ratifiés par le Grand Conseil le 16 mars 2006, les statuts dans leur nouvelle teneur seront applicables lors de la douzième assemblée générale ordinaire du 15 juin 2006, appelée, notamment, à réélire les administrateurs de la BCGE. <

C'est la doctrine de gestion – et non la taille d'une banque – qui détermine la qualité des performances d'un portefeuille

Version intégrale d'une contribution publiée dans *Private Banking*, avril 2006 (Tribune libre)



Blaise Goetschin, président de la direction générale

Dans le cadre de la réorganisation de la BCGE en 2001, chaque domaine d'activité stratégique a été examiné sous l'angle de sa pérennité et de son potentiel de croissance. La gestion de fortune, dans laquelle la Banque avait acquis une place modestement respectable jusqu'alors, nécessitait un repositionnement intégral.

La première interrogation fut de savoir si dans un marché saturé (143 banques sur la place de Genève) il était possible de présenter une "unique selling proposition" et de rassembler des avantages concurrentiels assez solides et durables pour faire face aux "géants de fortune". Si la réponse fut positive, il apparut que la solution recherchée exigeait l'adoption d'une nouvelle doctrine de gestion, soit une modification du cœur du produit, accompagnée d'autres redéfinitions complémentaires des paramètres de l'offre, comme la politique de prix, le branding et la formation des conseillers.

La présente contribution résume les composantes principales du style de gestion mise en place depuis quelques années par la BCGE et montre comment cette dernière a pu prendre, en dépit de sa taille modeste, grâce à un choix doctrinal, une position différenciée et originale sur ce marché convoité.

Concentration sur un unique style de gestion

Un dilemme a dû être tranché au préalable entre la mise à disposition d'une pluralité de doctrines et de styles au choix de la clientèle ou l'adoption d'un seul modèle.

Dans un marché de surabondance d'offres, nous avons considéré qu'un positionnement distinct et reconnaissable était impératif. En effet, les clients n'accepteront plus à l'avenir qu'un gérant professe une multitude de convictions et de discours peu cohérents et parfois contradictoires. C'est pourquoi nous avons opté pour un seul style de gestion.

Avec l'approche griffée "BCGE Best of", nous avons établi un positionnement unique au travers de quatre profils de risque sur quatre devises. Nous diffusons cette gestion par le biais exclusif du mandat discrétionnaire. Nous pensons que la responsabilité de gérer ne peut être partagée entre un client et sa banque. Un investisseur qui ne dispose pas d'une infrastructure et de temps en suffisance, n'a pas beaucoup d'espérance de performance.

Choix d'un modèle classique de gestion

La plupart des spécialistes s'accordent sur les règles fondamentales de la bonne gestion. Il y a un consensus autour d'un modèle quasi universel dans la foulée de la théorie moderne du portefeuille: diversification élevée des actifs, prudence de l'allocation stratégique, budgétisation du risque, architecture ouverte, transparence des stratégies de couverture, simplicité visant la compréhension

par le détenteur. Or ces règles, bien qu'acceptées par tous, sont intégrées de manière fort diverse dans la construction du modèle d'allocation stratégique. La diversification est parfois insuffisante, l'architecture ouverte est une promesse partiellement tenue, la transparence des produits n'est pas homogène, enfin le style de gestion est trop fréquemment modifié, pour ne citer que quelques pathologies fréquentes.

In fine, et tel fut notre choix stratégique, s'en tenir à une application rigoureuse du modèle classique est paradoxalement une stratégie différenciatrice et innovante dans le private banking d'aujourd'hui. Par ailleurs, cette approche rejoint notre volonté d'apporter une solution à des investisseurs favorisant en premier lieu la conservation de leur patrimoine, sans démesure dans les objectifs de rendement, ni dans l'exposition aux risques.

Accent fort sur une gestion compréhensible et accessible

Gérer un portefeuille est beaucoup plus complexe que ce que la plupart des investisseurs non professionnels pensent. Certes, la gestion n'est pas une science exacte. Elle est un art, mais soutenu et discipliné par une méthode. Comme les principes de base font l'unanimité, la finesse de l'art consiste à les hiérarchiser et à les pondérer afin de structurer avec cohérence et cohésion l'allocation stratégique.

Nous distinguons des principes certains, quasi mathématiques, des principes semi certains (conclusions empiriques disponibles) et des principes plutôt intuitifs ("sentiments" sur les marchés). Dans le processus de hiérarchisation des principes directeurs, nous favorisons premièrement les lois certaines, par exemple :

- l'avantage d'une diversification intensive,
- la supériorité de l'architecture ouverte. C'est là un principe hautement révéral, il permet de sous-traiter des segments bien délimités du portefeuille aux meilleurs gérants spécialisés,
- l'impératif de simplicité qui autorise une gestion synthétique, sachant qu'une complication élevée la paralyse.

Dans un deuxième temps, nous intégrons les principes dits empiriques, par exemple la fameuse règle du rendement supérieur des actions sur les obligations sur le long terme, la causalité entre qualité des entreprises et institutions avec la performance de leurs actions et obligations, la nécessité d'une allocation stratégique prudente chez l'investisseur ou encore la difficulté de dégager une surperformance sur la durée dans la gestion obligataire.

Enfin, nous sommes plus réservés avec les principes intuitifs, comme le market timing ou les paris à court terme sur les devises ou les taux, par exemple. Ainsi, nous cherchons à réduire le plus possible les décisions et expositions de risque fondés sur des visions à court terme.

A cette architecture principielle se superposent les contrôles quantitatifs et l'ingénierie financière qui assurent une tenue des budgets de risque et un contrôle de qualité.

Cette doctrine de placement est mise en œuvre par une unité de gestion centralisée pour plus de 3'000 investisseurs privés. Il permet aux gérants et conseillers de consacrer leur temps à leurs clients sur les points financiers essentiels, plutôt que de gérer des portefeuilles. Ce mode d'organisation permet d'offrir l'excellence sans obliger à recourir à d'imposantes ressources ou infrastructures.

Autre avantage, la clarté et la stabilité du concept permettent de faire comprendre à notre clientèle les raisons de nos choix

d'allocation dont on sait l'importance dans la performance finale. Nous sommes convaincus que par cette forme de pédagogie financière, nous fidélisons notre clientèle et nous nous créons un véritable avantage compétitif par rapport à ceux de nos concurrents qui adoptent un discours à dominante technique.

Enfin, nous avons rendu le mandat de gestion très accessible, à partir de 0.1 million de francs afin d'offrir une gestion de haute qualité à des portefeuilles de taille modeste ou à des investisseurs souhaitant se familiariser avec notre gestion au travers d'un premier placement limité.

Haute sélectivité et prudence dans le choix des actifs

Alors qu'il y a aujourd'hui plus de fonds de placement que d'actions dans lesquels investir, que les volumes de hedge funds créent une "néo-monnaie boursière" dont toutes les conséquences ne sont pas encore étudiées et que régulièrement certaines obligations de haut standing se voient déchoir en quelques semaines, il est rentable de se montrer très sélectif. Beaucoup de produits financiers sont obsolètes ou dangereux, notamment parce que mal prescrits. Bien des portefeuilles sont de véritables enchevêtrements de stratégies reflétant de successives campagnes de ventes ou des modes passagères, tant notre industrie est imaginative.

Nous sommes d'avis que l'approche classique et simple constitue un dispositif robuste qui résiste somme toute bien aux épreuves et aux retournements inattendus, dont seul le marché a le secret.

Un concept central aménageable en fonction des besoins de l'investisseur

Gérer un patrimoine, c'est d'abord situer son rôle, sa destination dans l'environnement personnel et familial. L'horizon temps, la tolérance de chacun aux risques des marchés, la finalité du portefeuille méritent d'être examinés en profondeur.

Deux métiers interviennent: le gérant, conseiller financier personnel, et le "portfolio manager". Au stade de la compréhension et de la fixation des buts de la gestion, c'est le premier qui doit s'imposer. Les aspects techniques de la gestion du portefeuille viennent ensuite et ne doivent pas interférer dans cette étape cruciale.

Notre doctrine de gestion, par sa pureté de ligne, est précisément adaptable à des buts de gestion très différents, sans pour autant que son caractère fondamental ou son unicité ne soient altérés.

Conclusion

Créer, c'est ordonner l'existant, nous inculque la philosophie grecque. Pour redonner une compétitivité forte à son métier de gestion de patrimoines, la BCGE a fait le pari de déployer une doctrine de gestion faite d'innovation et de classicisme.

La réalisation logistique de cette mutation par une banque de taille moyenne a été rendue possible par les progrès technologiques et informatiques, la gestion centralisée, l'architecture ouverte et une équipe multidisciplinaire, dans un cadre de coûts maîtrisés.

Ce repositionnement en profondeur du cœur d'un métier était un défi aussi risqué qu'essentiel. Le fait que plusieurs milliers d'investisseurs aient opté pour cette formule en quelques années semble donner quelque crédit aux convictions ici exposées. <

Blaise Goetschin



Agenda des manifestations 2006 soutenues par la Banque Cantonale de Genève

Mai 2006

- 10 mai Prix de l'artisanat (ACG)
- 20 mai ACGF – Journée Cantonale du Football des Enfants
- 21 mai AGG – Journée sur le terrain
- 27 mai Fête de l'Espoir
- 30 mai Immeubles en fête – La fête des voisins
- 31 mai Tour pédestre du Canton de Genève (étape 1)

Juin 2006

- 7, 14 & 21 juin Tour pédestre du Canton de Genève (étapes 2 à 4)
- 2-3 juin Champel en fête
- 10-11 juin Fête cantonale de la gymnastique

Août 2006

- 25-26 août Fédération des artisans et commerçants (FAC) – Plainpalais

Septembre 2006

- 2-3 septembre Vogue de Carouge

Octobre 2006

- 19-21 octobre UTILEXPO – Première édition du Salon régional des véhicules utilitaires – Palexpo <

Agglomération genevoise: les élus suisses et français parlent-ils vraiment la même langue?

Théoriquement l'agglomération transfrontalière autour de Genève est au cœur des priorités des élus du canton de Genève, du district de Nyon et des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Chacun répète à longueur de discours combien la collaboration intercantonale et transfrontalière est vitale pour tous. Mais dans les fait, toutes ces bonnes résolutions se traduisent-elles par une coopération accrue?

En février dernier, le Forum de Meyrin a accueilli le premier séminaire des élus français, genevois et vaudois, destiné à enclencher une étape indispensable pour le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Une fois de plus, les édiles présents ont eu droit à de grandes déclarations sur les enjeux du concept. "Le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois – piloté par Karine Battel pour la France et par Philippe Brun pour la Suisse, entourés de quatre collaborateurs – a été mis en place afin d'élaborer des plans d'action concrets sur huit thématiques prioritaires (voir encadré) tout en tenant compte des projets structurants et des pratiques transfrontalières existantes", explique Frédéric Josselin, chargé de mission pour le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Les huit thématiques du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois: de nombreux défis à relever

L'agglomération franco-valdo-genevoise enregistre, depuis plusieurs décennies, une croissance démographique soutenue, laquelle s'est encore renforcée ces dernières années. Son attractivité est due à la vitalité économique des différents territoires qui la composent et à un cadre de vie de grande qualité. Mais cette évolution s'accompagne d'effets négatifs, liés à cette forte dynamique urbaine. Ils correspondent à autant de défis à relever. Selon Frédéric Josselin, *le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois doit garantir une vision d'ensemble et permettre d'élaborer et de mettre en œuvre une politique globale apte à coordonner divers domaines. Dans ce cadre, les huit thématiques prioritaires suivantes ont été retenues par les partenaires du Projet:*

- 1 l'urbanisation afin de susciter une culture commune du territoire, de maîtriser l'étalement urbain et d'assurer un développement équilibré de la région urbaine
- 2 la mobilité afin d'assurer une gestion durable et performante des déplacements en développant une approche transfrontalière et multimodale et en intégrant la problématique des déplacements en amont
- 3 le développement économique pour promouvoir un développement économique concerté et solidaire
- 4 le logement afin de construire ensemble des logements pour tous
- 5 la santé pour coordonner et structurer l'offre
- 6 la formation afin de renforcer l'offre de formation et de répondre aux besoins sociaux et économiques
- 7 l'environnement dans le but d'améliorer le cadre de vie et de développer une métropole verte
- 8 la culture pour coordonner et structurer l'offre

Les travaux du Projet d'agglomération doivent s'inscrire dans les quatre visions stratégiques définies en commun", explique Frédéric Josselin, à savoir partager un espace de vie commun et promouvoir une société plus équitable; renforcer la vocation internationale de l'agglomération franco-valdo-genevoise; maintenir et développer une qualité de vie dans un cadre attractif et enfin développer une gouvernance à l'échelle de l'agglomération. <

Selon Frédéric Josselin, "le Projet d'agglomération franco-valdo-genevoise doit garantir une vision d'ensemble et permettre d'élaborer et de mettre en œuvre une politique globale apte à coordonner divers domaines. Dans ce cadre, les huit thématiques prioritaires ont été retenues: l'urbanisme, la mobilité, le développement économique, le logement, la santé, la formation, l'environnement et la culture. Les travaux du Projet d'agglomération doivent s'inscrire dans les quatre visions stratégiques définies en commun, à savoir partager un espace de vie commun et promouvoir une société plus équitable; renforcer la vocation internationale de l'agglomération franco-valdo-genevoise; maintenir et développer une qualité de vie dans un cadre attractif; ainsi que développer une gouvernance à l'échelle de l'agglomération", assure le chargé de mission.

L'agglomération genevoise est une réalité

Alors que les élus continuent à s'interroger sur l'avenir possible de leur projet, l'agglomération genevoise est devenue une réalité. Dans sa définition étroite de l'Office fédéral de la statistique, elle compte actuellement 108 communes avec près de 650'000 habitants, tandis que l'espace franco-valdo-genevois, qui inclut 89 communes françaises et six communes genevoises supplémentaires, s'approche des 750'000 habitants. Le Gouvernement français a également promu l'agglomération genevoise au rang d'un des quinze pôles urbains français rayonnant à l'échelle européenne.

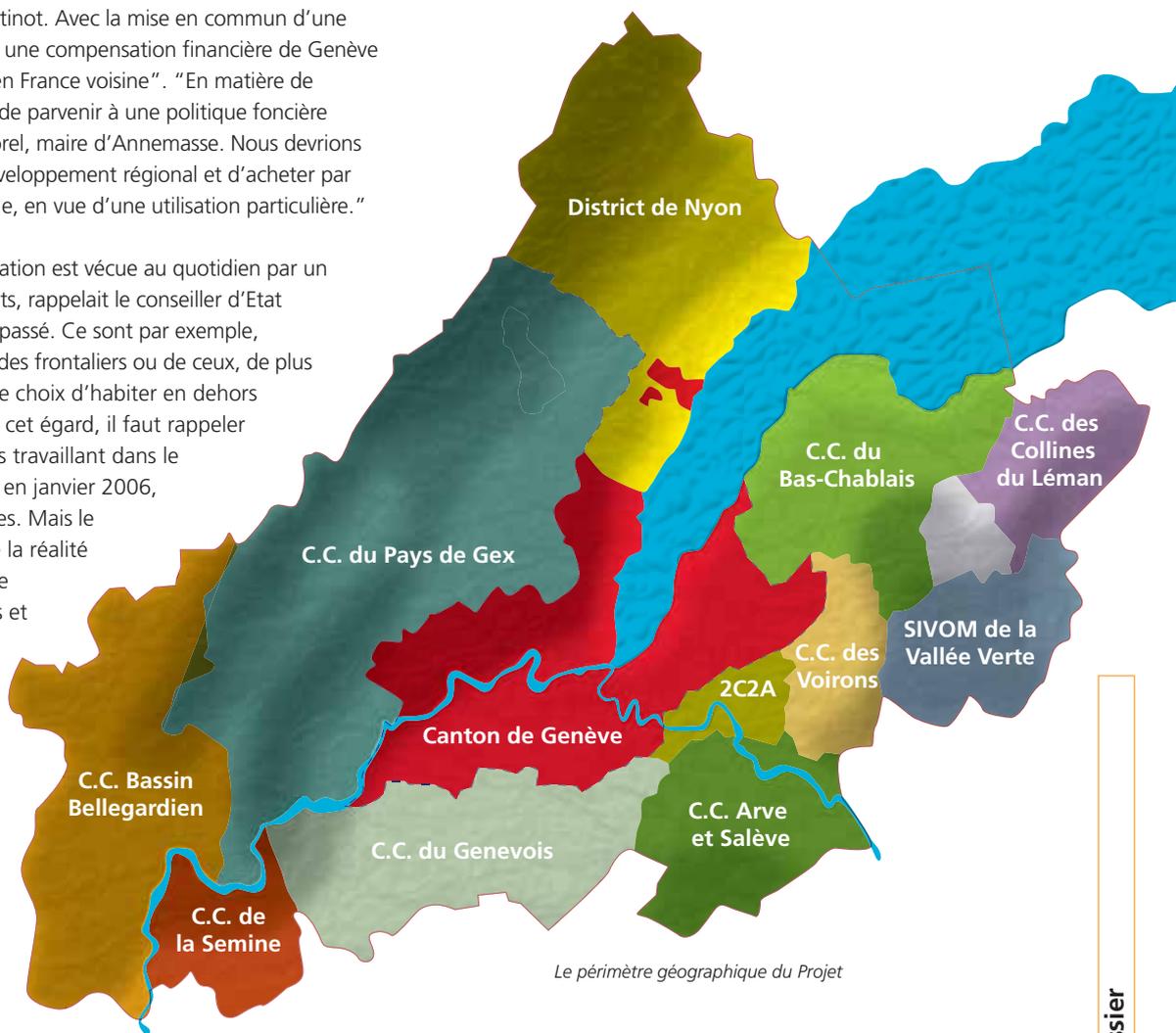
Des deux côtés de la frontière, on se réjouissait de cette initiative, en précisant toutefois qu'elle n'avait de sens que si elle débouchait sur des projets concrets. "On pourrait envisager, par exemple, une collaboration dans la formation du personnel soignant, expliquait le conseiller d'Etat Laurent Moutinot. Avec la mise en commun d'une école professionnelle ou avec une compensation financière de Genève pour les infirmières formées en France voisine". "En matière de logement, mon ambition est de parvenir à une politique foncière commune, ajoutait Robert Borel, maire d'Annemasse. Nous devrions être capable d'anticiper le développement régional et d'acheter par exemple des terrains ensemble, en vue d'une utilisation particulière."

"La réalité de cette agglomération est vécue au quotidien par un grand nombre de ses habitants, rappelait le conseiller d'Etat Robert Cramer en novembre passé. Ce sont par exemple, les pendulaires, qu'il s'agisse des frontaliers ou de ceux, de plus en plus nombreux, qui font le choix d'habiter en dehors des frontières du canton". A cet égard, il faut rappeler que le nombre des frontaliers travaillant dans le canton de Genève a franchi, en janvier 2006, la barre des 50'000 personnes. Mais le magistrat indiquait aussi que la réalité de l'agglomération genevoise concerne aussi "toutes celles et tous ceux qui se déplacent quotidiennement dans cet espace commun pour leurs activités économiques, leurs achats ou tout simplement leurs loisirs. Pour tous ces habitants de l'agglomération genevoise, les frontières cantonales et nationales se sont d'ores et déjà estompées", concluait-il.

Encore trop peu de réalisations concrètes

Force est pourtant de constater que la prise en compte de l'agglomération genevoise n'entre que très progressivement dans le processus de décision politique. Depuis que l'accord de Karlsruhe a été étendu à Genève, en juillet 2005, dans l'indifférence générale, les autorités locales, de part et d'autre de la frontière, peuvent collaborer directement, notamment en fondant des groupements locaux de coopération transfrontalière (GLCT). Mais le premier GLCT, en septembre 2005, est resté de portée assez limitée, puisqu'il s'agissait d'autoriser les autorités françaises de construire sur le territoire genevois un tunnel d'évacuation des eaux usées du pays de Gex.

Certes, il existe des chantiers nettement plus fondamentaux, comme la liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA), un meilleur raccordement de la région genevoise au TGV ou une conception coordonnée de mise en valeur des rives du Léman. Mais il faut bien reconnaître que les élus ne sont pas tous sur la même longueur d'onde. Ainsi, le projet CEVA s'est-il heurté à une certaine lenteur du côté français. Il faut dire que les problèmes de circulation au-delà de la gare d'Annemasse n'ont guère été pris en compte. Quant au raccourcissement du trajet Genève – Paris, il est sur les rails, mais n'avance pas à la vitesse du TGV. Sans parler de l'aménagement des rives pour lequel l'Etat de Genève tout seul est déjà bien incapable de faire respecter la loi.





BCGE Simplissimmo
partenaire d'une émission
hebdomadaire sur Radio Lac

Depuis le lundi 13 février 2006, la Banque Cantonale de Genève est partenaire de l'émission hebdomadaire Lunch Immo sur Radio Lac.

Tous les lundis de 12h15 à 12h30, Lunch Immo aborde des sujets liés à l'immobilier: acquérir un appartement; acheter, faire construire, rénover sa maison; léguer son bien à ses enfants; en savoir plus sur la fiscalité, le financement d'un bien immobilier, sur les économies d'énergie, l'entretien d'un jardin.

Lors de certaines émissions, des intervenants de la Banque cantonale de Genève vous donnent de nombreux conseils utiles et vous font partager leur expérience professionnelle du marché immobilier genevois.

Retrouvez-nous sur Radio Lac, FM 91.8, ou sur Internet, www.radiolac.ch. <

Agglomération genevoise: les élus suisses et français parlent-ils vraiment la même langue? *suite*

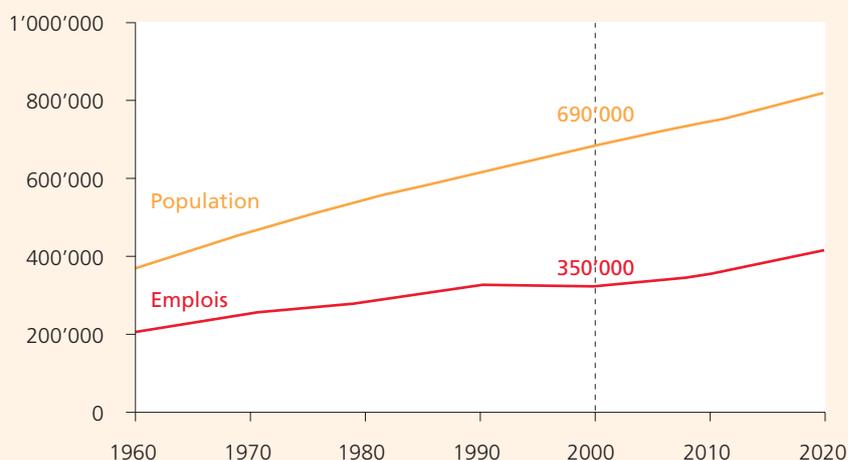
Le défi des transports régionaux

L'expansion géographique de l'agglomération présente toujours la particularité que son centre est séparé en maints endroits de sa couronne périurbaine par la zone agricole genevoise. Comme le canton n'assure plus sa croissance démographique à l'intérieur de ses frontières, les régions périphériques françaises et vaudoises connaissent depuis une trentaine d'années un essor immobilier nettement plus marqué que Genève, sans que les infrastructures nécessaires en terme de transports publics soient construites. A cet égard, les priorités ne sont pas toujours très bien coordonnées, quand elles ne sont pas diamétralement opposées. Ainsi, alors que les autorités genevoises ne jurent que par les transports publics, l'autoroute A41 mettra Genève à un petit quart d'heure d'Annecy dans environ deux ans et demi. Rien n'est pourtant aménagé pour accueillir ce nouvel afflux prévisible de frontaliers automobilistes. Au contraire, du côté suisse, on parle même avec insistance de fermer cinq douanes du sud du canton! <



Les bases existantes: les projets transfrontaliers

Croissance de la région



Démographie et emplois à l'échelle régionale

Le Canton de Genève s'engage pour le Projet d'agglomération franco-valdo-genevoise. Interview de Sylvie Cohen, directrice des affaires extérieures au département du Territoire.

Sylvie Cohen, quelle est votre implication et celui de votre département dans le Projet d'agglomération?

Nous avons un rôle de facilitateur. Nous devons informer les nombreux acteurs et les différents milieux institutionnels concernés des enjeux du Projet afin, de mettre de l'huile dans les rouages et d'éviter les blocages. Ce projet répond à un besoin bien réel de la population, aux préoccupations de la vie quotidienne de tout un chacun et notre mission est de créer toutes les conditions-cadres pour qu'il puisse être mené à bon port par les techniciens. L'attractivité de la région franco-valdo-genevoise engendre un fort développement qu'il faut pouvoir accompagner et maîtriser au mieux. A cet effet, l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes dans le cadre des accords bilatéraux a bousculé les mentalités et suscité une prise de conscience sur les interdépendances de nos territoires frontaliers et l'importance des imbrications socio-économiques.

Il est devenu crucial d'agir et de définir l'esprit dans lequel on veut construire cette agglomération afin de continuer à bien vivre dans un environnement agréable.

Qu'en est-il de la volonté des autorités suisses et françaises?

Il existe une volonté politique très forte des collectivités des deux côtés de la frontière et il s'agit là d'un préalable indispensable à la concrétisation du Projet. Dans sa politique d'agglomération, la Confédération avait lancé un appel à projets, avec une priorité sur la problématique de la mobilité. En 2005, même cas de figure en France où l'Etat a lancé un appel à projet basé sur les fonctionnalités et les synergies des métropoles. Le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a retenu l'intérêt des autorités à Paris comme à Berne et doit ainsi pouvoir bénéficier – s'il remplit dans les délais les conditions posées – de leur soutien financier.

L'état d'avancement du Projet d'agglomération

Le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois monte en puissance actuellement et il convient de répondre aux attentes élevées des différents intervenants, indique Frédéric Josselin, chargé de mission pour le Projet d'agglomération. L'année 2005 a été consacrée à la mise en place de la méthode du Projet d'agglomération, à la mise en réseau des partenaires et techniciens – une cinquantaine – ainsi qu'à la définition des objectifs. L'année 2006 sera essentiellement consacrée à l'élaboration de plans d'action concrets en fonction des enjeux et objectifs fixés en commun.

Il faudra également définir la structure de portage afin de permettre au Projet d'agglomération de perdurer et commencer la mise en œuvre de certaines actions. Une fois ces éléments et la forme juridique du Projet déterminés, l'étape suivante sera cruciale, puisqu'il s'agira d'obtenir un engagement politique et financier des différents partenaires. <

Quel impact pour la BCGE?

Située au cœur de l'agglomération genevoise, la BCGE accompagne l'évolution de cette région. Sa présence à Lyon et à Annecy, par le biais de sa filiale française, ainsi que le développement de toute une série de prestations pour ses clients frontaliers, notamment dans le domaine des prêts hypothécaires, en témoignent. Ceci se traduit également à travers le Netbanking qui facilite la banque à distance aux niveaux international et régional.

Très sensible à ce sujet, la BCGE a convié l'automne dernier les élus des communes genevoises à un séminaire sur le devenir de notre région. Elle continuera d'en suivre les développements et d'innover en offrant des prestations qui s'y adaptent au mieux. <

Clément Dubois

Comité de pilotage politique

Répartition des représentants

Association de coopération régionale du Genevois:	4
Conseil général de l'Ain:	1
Conseil général de Haute-Savoie:	1
Conseil régional:	1
Préfecture de l'Ain:	1
Préfecture de Haute-Savoie:	1
Canton de Genève:	3
Ville de Genève:	1
Association des communes genevoises:	2
Canton de Vaud:	1
Région de Nyon:	1
Ville de Nyon:	1



Succès pour Synchrony Asset Management

Synchrony Market Fund Swiss Government Bonds élu meilleur fonds obligataire sur cinq ans

Le Synchrony Market Fund Swiss Government Bonds s'est vu décerner la distinction du meilleur fonds obligataire en francs suisses sur cinq ans par la société Lipper. Il s'agit d'un fonds en obligations de la Confédération helvétique qui vise à réaliser sur le long terme une performance, hors frais et hors dividendes, équivalente à celle de son indice de référence, le Swiss Domestic Bond Government Index (SDBG), avec un écart de suivi annuel inférieur à 0.5%. Le numéro de valeur du fonds est 401 528. Pour plus de renseignements, contactez Jérôme Spichiger, gérant du fonds, au 022 909 75 75.

Lipper est une société du groupe Reuters spécialisée dans la recherche et l'information sur les fonds de placement. Elle décerne chaque année des prix – The Lipper Fund Awards – pour les meilleurs fonds dans dix-huit pays et pour un grand nombre de stratégies d'investissement différentes. <



Synchrony Market Fund

fête ses 10 ans
cette année

S|Y|N|C|H|R|O|N|Y

asset management

Une expertise dans l'analyse et la gestion des valeurs secondaires helvétiques

Synchrony Asset Management, la filiale de la BCGE spécialisée dans la gestion institutionnelle, veut mettre en avant un savoir-faire resté longtemps confidentiel, à savoir la gestion active des valeurs secondaires suisses. En quoi consiste-t-elle? Interview de Pierre Weiss, directeur chez Synchrony Asset Management, entouré de ses collègues, Anick Baud-Woodtli et Laurent Brossy.



Anick Baud-Woodtli, Laurent Brossy et Pierre Weiss, spécialistes de l'analyse et la gestion des valeurs secondaires chez Synchrony Asset Management

Synchrony Asset Management, c'est...

- Une entreprise de gestion institutionnelle fondée en 1998 avec des actifs sous gestion de quelque CHF 2.4 milliards
- Une société membre du Groupe Banque Cantonale de Genève
- Une équipe de quinze spécialistes en gestion d'actifs et questions de prévoyance
- Quatre activités distinctes, mais cohérentes:
 - Les mandats discrétionnaires
 - Les conseils financiers actifs
 - Les quatre fonds de placement indiciaires
 - La Fondation collective Servisa
- Un savoir-faire reconnu en matière de gestion indiciaire à risque contrôlé
- Un portefeuille de plus de 430 clients
- Des liens étroits avec la maison mère, mais dans un cadre juridique indépendant. <

Pourquoi vous intéressez-vous aux valeurs secondaires?

Pierre Weiss: En termes de capitalisation boursière (environ 10% du total), les valeurs secondaires représentent une petite niche du marché, mais leur nombre et leur diversité conviennent bien à la gestion active. De plus, elles représentent bien toute la diversité et la richesse du tissu économique suisse. Paradoxalement, l'intérêt que les analystes leur porte est très cyclique. C'est pourquoi les sociétés apprécient en général beaucoup notre approche, profondément ancrée dans une vision à long terme. Finalement, les valeurs secondaires ont tendance à surperformer l'ensemble du marché sur la durée (voir encadré), pour une volatilité à peine supérieure.

Performance des actions suisses depuis 1996 (au 31.12.2005)

SPI (ensemble du marché)	+10.5% par an (volatilité 17.15%)
SPI Extra (valeurs secondaires ex-SMI)	+13.1% par an (volatilité 17.24%)
Différence de performance	+2.6% par an

Quel est votre objectif?

Anick Baud-Woodtli: Notre objectif est de trouver et investir à long terme dans les 20 à 25 sociétés membres de l'indice SPI Extra qui nous ont le plus convaincus.

Pourquoi avez-vous décidé de prendre en compte les critères sociaux et environnementaux?

Pierre Weiss: Nous visons en fait trois objectifs. Le premier est de travailler en harmonie avec nos valeurs personnelles et celles prônées par nos clients. En ce qui concerne nos clients, les deux objectifs visés sont de répondre à une demande du marché institutionnel et d'utiliser des critères non financiers comme vecteur supplémentaire de contrôle des risques. Le fait de donner une valeur à des éléments intangibles (telles que la motivation, la réputation, l'éthique des affaires ou encore la gestion des risques environnementaux) permet de connaître les entreprises en profondeur. Nous intégrons ainsi une dimension humaine à l'analyse financière traditionnelle (qui reste bien sûr au centre des décisions d'investissement), tout en diminuant la probabilité de "mauvaises surprises".

Comment procédez-vous dans le choix de valeurs?

Laurent Brossy: Il est important de signaler tout d'abord que nous travaillons sans exclusion a priori. L'univers initial est constitué de quelque 200 sociétés de l'indice SPI Extra. Notre objectif est de réduire ce nombre à une bonne cinquantaine de valeurs, en utilisant un ensemble de filtres successifs. Les premiers sont purement quantitatifs. Nous retirons d'emblée les sociétés dont la capitalisation

Personne de contact:

Pierre Weiss
Directeur
Synchrony Asset Management
E-mail: pierre.weiss@synchrony.ch

Rue du Mont-Blanc 7
Case postale 2196
1211 Genève 1
Tel: 022 909 75 11
www.synchrony.ch
info@synchrony.ch

boursière est inférieure à CHF 100 millions, dont le nombre de titres effectivement négociables (le flottant) est inférieur à 33% et dont le volume de transactions mensuel moyen est inférieur à CHF 5 millions. Ensuite, nous éliminons les sociétés de participation et celles dont les activités en Suisse se réduisent au siège social. Dans une dernière étape, nous analysons en détail les documents mis à disposition du public, afin de déterminer dans quelle mesure la stratégie des sociétés restantes rejoint nos préoccupations.

Vous aboutissez donc à une sélection de 50 sociétés.

Comment procédez-vous ensuite?

Anick Baud-Woodtli: Nous visitons régulièrement ces entreprises. Nous les analysons et les comparons entre elles, au moyen de trois questionnaires (financier, socio-économique et environnemental) que nous avons élaborés et qui nous permettent d'effectuer un classement. Aucune société n'étant parfaite, nous cherchons à valoriser l'équilibre dans le respect des aspirations de l'ensemble des parties prenantes, plutôt que les performances exceptionnelles dans un seul domaine. La base de la méthode reste toutefois la solidité financière. Finalement, nous investissons dans les 20 à 25 meilleures, en fonction du classement effectué.

Donnez-nous des exemples des critères qualitatifs que vous prenez en considération?

Laurent Brossy: Il s'agit avant tout de comprendre les valeurs et les motivations profondes des dirigeants des entreprises. Nous cherchons aussi à nous assurer que la stratégie suivie n'est pas dominée par une obsession de la valeur actionnariale ou des résultats à court terme. Les frustrations ne créent aucune valeur! C'est pourquoi des éléments précis comme la politique salariale, le taux de rotation du personnel, les efforts consentis en matière de formation, la gestion des conflits avec les clients, l'existence d'un code éthique, le respect des droits humains fondamentaux, etc., sont pour nous autant d'indicateurs qui nous permettent de comprendre comment l'entreprise fonctionne au quotidien, et finalement la manière dont elle gère ses risques d'image et de réputation.

Quels sont les résultats de cette approche?

Anick Baud-Woodtli: En tout cas un dialogue différent avec les entreprises et un contact différent avec nos clients. Finalement, les performances que nous avons obtenues à ce jour montrent en tout cas que notre approche est loin d'être pénalisante pour les investisseurs... <

Propos recueillis par Marie-Christine Lang



La BCGE continue de ne pas taxer les retraits d'argent aux Bancomat

La Banque Cantonale de Genève sera bientôt la dernière banque à Genève à ne pas pénaliser ses clients lors de retraits d'argent aux Bancomat d'autres banques. En effet, elle continue de prendre à sa charge les frais résultant des retraits de ses clients aux automates d'autres établissements bancaires.

Avec 67 Bancomat et 25 agences, la BCGE dispose du réseau le plus accessible et le plus dense du canton de Genève. Cette forte présence lui permet de satisfaire la majorité des besoins de sa clientèle. <

"L'avenir de la place financière est aussi le vôtre"

Créée au printemps 2003, l'Union des intérêts de la place financière lémanique (UIPF) est une association à but non lucratif destinée à soutenir les places financières des cantons de Genève et Vaud. Entourée d'un comité d'une dizaine de personnes issues de différents milieux économiques genevois et vaudois, Fabienne Gautier est la dynamique présidente de l'UIPF.

Fabienne Gautier, une femme dynamique et engagée



Fabienne Gautier, présidente de l'Union des intérêts de la place financière lémanique

Jugez plutôt: députée au Grand Conseil, présidente de l'Association Genevoise des Détaillants en Textiles (AGDT), présidente de l'Union des intérêts de la place financière lémanique, vice-présidente de la Fédération du Commerce Genevois (FCG), Trésorière et membre du comité de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG), membre du Comité de la Chambre Genevoise Immobilière (CGI), administratrice de l'Office Genevois de Cautionnement Mutuel (OGCM).

Fabienne Gautier est née à Genève, mère de deux enfants et deux fois grand-mère depuis l'an passé. Elle a suivi sa scolarité à Genève, CFC de Commerce, puis Proficiency à Cambridge, diplôme de la Chambre de Commerce Espagnole à Genève et diplôme du cours d'œnologie pour marchands de vins de la station fédérale de Changins. <

Interview:

Fabienne Gautier, que représente la place financière dans le canton de Genève?

La place financière est l'acteur économique le plus important du canton, à la valeur ajoutée duquel elle contribue largement. Elle représente environ un tiers des recettes fiscales du Canton, et même 64% du produit de la taxe professionnelle de la Ville de Genève. Signalons aussi que la place financière est une force au niveau du marché de l'emploi. Elle occupe 21'000 personnes, voire 30'000 si l'on prend en considération les assurances, fiduciaires et études d'avocats, soit 12% des emplois offerts par le canton.

Il faut souligner également que la bonne santé de nombreux secteurs économiques genevois est liée à celle de la place financière: assurances, avocats, fiduciaires, hôtellerie, commerce de détail, restauration, garages, services informatiques, bâtiment, etc. Nous sommes donc tous concernés.

Quels sont les enjeux qui ont donné lieu à la création de l'Union des intérêts de la place financière lémanique?

Notre canton peut certes se réjouir de disposer d'un secteur financier qui puisse autant contribuer aux recettes des collectivités publiques. Cependant, nos autorités ne doivent pas en déduire que ces apports du secteur financier sont éternels. En effet, ils dépendent de l'évolution des marchés financiers et des conditions-cadres et réglementaires existant à Genève, en Suisse et à l'étranger. La place financière genevoise connaît une situation de forte concurrence avec les places étrangères. Elle doit faire face aux couches successives de réglementations auxquelles elle est soumise depuis quelques années. Celles-ci conduisent à un renchérissement de ses coûts qui pèsent sur la marge bénéficiaire, et donc sur les impôts perçus par les collectivités publiques.

L'UIPF, consciente des enjeux économiques liés à l'affaiblissement de la place financière, a pour objectif de la soutenir et de la protéger face aux nombreuses critiques à son encontre souvent injustifiées. Car force est de constater que, sans l'apport fiscal de sa place financière, le Canton de Genève devrait réduire drastiquement son train de vie et perdrait immanquablement de son attrait tant au plan national qu'international.

Nos emplois, notre niveau de vie et les prestations de l'Etat social dépendent, directement ou indirectement, du maintien d'une place financière dynamique. Il est des moments où l'indifférence peut coûter cher. Nous devons non seulement rendre Genève attractive mais également maintenir nos acquis et le potentiel existant.

Combien de membres comptez-vous et comment êtes-vous organisés?

L'UIPF compte près de 1'800 adhérents. Récemment, notre présence à la Place des Affaires, et nos actions, de manière générale, ont conquis bon nombre de personnes. Pour preuve, 80 nouveaux membres se sont inscrits dans le seul mois de janvier (par exemple), d'où l'importance d'être sur le terrain, de parler.

L'UIPF souhaite avant tout être accessible et ouverte au plus grand nombre, c'est pourquoi l'adhésion à l'association est gratuite. Son organisation repose sur le site Internet et la communication par courrier électronique, d'où de moindres frais de fonctionnement. Nous informons nos membres par une newsletter mensuelle qui traite de sujets d'actualité, tels "Genève: quelle économie pour quelle région?", "La construction au service de l'économie genevoise", "La force attractive de Genève", "Schengen-Dublin: de nombreux atouts pour la Suisse".

Par ailleurs, nous organisons une fois par année une conférence débat destinée au grand public. En 2005, elle a eu pour thème "Attractivité, délocalisations: quels enjeux pour quel équilibre?". La prochaine rencontre, qui se tiendra le 9 mai au Credit Suisse Forum, se penchera sur les hypothèses, avec l'intervention de spécialistes des domaines de la banque, des assurances et des régies. <

Propos recueillis par Marie-Christine Lang

Typologie des banques à Genève

	Nombre	Sièges suisses à Genève	Employés
Banque Cantonale de Genève	1	1	820
Grandes banques	2	–	2'959
Banques Raiffeisen	7	–	105
Banques commerciales	4	1	113
Banques boursières	23	14	2'591
Banques en mains étrangères	64	41	6'469
Succursales de banques étrangères	9	7	554
Banquiers privés	7	6	2'564
Représentations de banques	25	–	60
Banque Nationale Suisse	1	–	21
Total	143	70	16'256

La typologie des banques à Genève: 143 établissements pour plus de 16'000 emplois

Source: Genève place financière

La place financière de Genève

	Entreprises	Emplois
Banques	143	16'256
Sociétés financières	866	2'776
Gérants de fortune	366	1'523
Sous-total	1'375	20'555
Assurances	735	2'720
Fiduciaires	1'032	3'123
Etudes d'avocats, de notaires	348	2'294
Informations financières	5	629
Total	3'495	29'321

La place financière de Genève en chiffres: près de 3'500 entreprises et près de 30'000 emplois

Source: Genève place financière

UIPF

info@uipf.ch, BP 3237, www.uipf.ch, 1211 Genève 3, Fax 022 849 19 60

**BCGE Rainbow Fund:
le cap des 200 millions de
francs est franchi**

Pour la première fois, les fonds sous gestion du BCGE Rainbow fund sont passés au-dessus des 200 millions de francs en fortune nette.

Le BCGE Rainbow Fund est un fonds de placement créé par la BCGE en 1990. Il s'adresse aux clients qui souhaitent investir en bourse des montants dès 5'000 francs, à moyen ou long terme, tout en s'assurant une gestion professionnelle de leurs avoirs.

Le Rainbow fund dispose de deux profils en francs: Saphir (défensif, créé en avril 2004, numéro de valeur 1 822 141) et Diamant (équilibré, numéro de valeur 277 239). De nouveaux compartiments libellés en euros seront offerts à la clientèle dans le courant du premier semestre 2006. <

Une nouvelle campagne publicitaire pour



Authentic Swiss Private Banking

Filiale à 100% du Groupe BCGE, Anker Bank s'est dotée d'une nouvelle image publicitaire au début de cette année. Présente à Lausanne, Genève, Zurich et Lugano, les quatre grands centres financiers de la Suisse, Anker Bank œuvre de ce fait au sein des trois grandes régions linguistiques.



En choisissant des pièces commémoratives comme emblèmes fédérateurs, Anker Bank met en avant ses racines helvétiques et ses compétences bancaires.

Cette nouvelle image publicitaire est appuyée par un nouveau logo qui réaffirme l'essence même de son métier, puisée dans la tradition helvétique en matière de gestion privée, le "Authentic Swiss Private Banking". <



*Gilbert Pfaeffli
Directeur général*



*Hugues Mottard
Genève*



*Racheleano Mecozzi
Lausanne*



*Armin Wiederkehr
Zurich*



*Paolo Chiesa
Lugano*

Sondage 2006 de l'Association suisse des Banquiers: les meilleurs résultats depuis 2001

L'Association Suisse des Banquiers (ASB) a publié les résultats de son enquête annuelle concernant les rapports que les Suisses entretiennent avec leurs banques. Dans le cadre de ce sondage, 1'016 personnes ont été interrogées, dont 506 Suisses allemands, 304 Suisses romands et 206 Tessinois.

Nouvelle amélioration de l'image des banques helvétiques

A l'issue du dernier sondage de l'ASB, l'image des banques suisses s'est encore améliorée. En effet, 86% des personnes interrogées ont exprimé une opinion positive ou très positive à l'égard de leur banque attitrée. De surcroît, 59% d'entre elles ont une opinion positive, voire très positive du secteur bancaire, ce qui constitue une augmentation de 6% par rapport à 2005. 64% des sondés considèrent la contribution des banques à l'ensemble de l'économie comme très importante, une opinion certainement renforcée par leurs très bons résultats financiers. Comme l'an dernier, l'industrie chimique et pharmaceutique vient au deuxième rang (59%).

Les Suisses aiment leur banque cantonale

Dans le sondage de l'ASB, la banque principale des citoyens suisses est, comme les années précédentes, la banque cantonale (27% des personnes interrogées), suivie de loin par les autres établissements bancaires (UBS: 19%). Quelque 86% des sondés ont exprimé une opinion positive ou très positive à l'égard de leur banque principale (79% en 2005). Selon les personnes interrogées, les points forts de leur établissement attitré sont les suivants: fiable (76%), digne de confiance (73%) et personnel compétent (72%). 46% des sondés jugent leur banque principale innovatrice et dynamique.

Renforcement du soutien au secret bancaire

Comme par le passé, la protection de la sphère privée dans le monde bancaire et financier est jugée importante par 92% des personnes interrogées. Une forte majorité de citoyens suisses se déclarent favorables au maintien du secret bancaire (80%). 13% des personnes seulement sont pour sa suppression. 72% des sondés estiment qu'il n'est pas question de céder à la pression internationale. Selon 68% de la population interrogée, le secret professionnel existera toujours sous sa forme actuelle dans 5 ans (64% en 2005). Le sondage d'opinion 2006 atteste donc une nouvelle fois de l'attachement de la population suisse au secret bancaire. <

Marie-Christine Lang



Impressum

Editeur

Banque Cantonale de Genève

Coordination de la rédaction

Marie-Christine Lang
(mcg@bcge.ch)

Adresse de la rédaction, Service abonnement

Banque Cantonale de Genève
Communication
Quai de l'Île 17, CP 2251
1211 Genève 2
Tél. 022 809 34 03
dialogue@bcge.ch

Tirage

15'000 exemplaires

Création et réalisation graphique

The Magic Pencil

Photolitho

The Magic Pencil

Impression

ATAR Roto Presse SA, Genève

Copyright

Toute reproduction totale ou partielle des textes est soumise à autorisation de l'éditeur.

Photographies et illustrations

Musées d'art et d'histoire de Genève, BCGE, David Mayenfisch, Radio Lac, Philippe Brun, Fabienne Gautier, Genève Place financière.

"Les opinions exprimées dans ce magazine ne reflètent pas expressément l'avis de l'éditeur."

"Les informations contenues dans ce document s'appuient sur des éléments dignes de foi; elles ne sauraient toutefois engager la responsabilité des sociétés membres de la Banque Cantonale de Genève."

Couverture

Le Corbusier
Photographie
©2006, ProLitteris, Zurich/FLC;
Photo: Yousuf Karsch



Offre
à saisir
022 809 22 22
BCGE

Doublez gratuitement la durée de votre hypothèque

Du 15 mars au 15 juin 2006, choisissez la durée de votre hypothèque à taux fixe et profitez du taux 5 ans pour 10, 4 ans pour 8, 3 ans pour 6... Exemple: pour un prêt de CHF 500'000.– fixé pendant 10 ans, vous bénéficiez du taux pour 5 ans et économisez en tout CHF 15'000.– d'intérêts*.

Contactez nos spécialistes au 022 809 22 22!

*Offre réservée aux nouveaux propriétaires, soumise à conditions, non cumulable avec d'autres promotions. Calcul d'intérêts indicatif sur la base des taux au 7.02.2006, sous réserve de modification.

 **BCGE | Simplissimmo™**

plus simple, donc moins cher